**UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT FUND (UNCDF)**

Projet pilote Décentralisation et territorialisation des ODD au Togo

***Appel à propositions (PME, PPP, Communes)***

|  |  |
| --- | --- |
| **Programme :** | Projet pilote Décentralisation et territorialisation des ODD |
| **Titre :** | Sélection de projets/investissements productifs à fort potentiel d’autonomisation économique des femmes et des jeunes |
| **Lieu :** | Togo |
| **Date de publication :** | **17 août 2020**  |
| **Date limite de candidature :** | **13 septembre 2020**, 23h59 GMT |
| **Langues requises :** | Français |
| **Date de commencement :** | **1er novembre 2020** (date estimée) |
| **Durée de la convention :** | Jusqu’au 15 décembre 2020 (avec possibilité d’extension si disponibilité des ressources)  |
| **Contact :** | cossoba.nanako@uncdf.org copie à elisa.benistant@uncdf.org  |

#### Contexte

1. **Contexte organisationnel**

**L’UNCDF (UN Capital Development Fund)** met les finances publiques et privées au service des plus démunis dans les 47 Pays les Moins Avancés du monde. Grâce à son mandat et à ses instruments, l’UNCDF propose des modèles de financement au "dernier kilomètre" qui permettent de débloquer des ressources publiques et privées, en particulier au niveau national, pour réduire la pauvreté et soutenir le développement économique local.

Les modèles de financement de l’UNCDF fonctionnent par le biais de trois canaux : les économies numériques inclusives, qui relient les individus, les ménages et les petites entreprises aux écosystèmes financiers qui catalysent la participation à l'économie locale et fournissent des outils pour sortir de la pauvreté et gérer la vie financière ; le financement du développement local, qui renforce les capacités des localités grâce à la décentralisation fiscale, à un financement municipal innovant et au financement structuré de projets afin de stimuler l'expansion économique locale et le développement durable ; et le financement des investissements, qui fournit une structuration financière catalytique, une réduction des risques et un déploiement de capitaux pour stimuler l'impact des SDG et la mobilisation des ressources nationales. En renforçant la manière dont la finance fonctionne pour les pauvres au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales, l’UNCDF contribue à l'objectif de développement durable - SDG 1 sur l'éradication de la pauvreté et SDG 17 sur les moyens de mise en œuvre. En identifiant les segments du marché où des modèles de financement innovants peuvent avoir un impact transformationnel en aidant à atteindre le dernier kilomètre et à lutter contre l'exclusion et les inégalités d'accès aux financements, l’UNCDF contribue à de multiples SDGs.

**Le PNUD (programme des Nations Unies pour le développement)** accompagne les pays dans leurs efforts visant à relever efficacement divers défis de développement, articulés autour de trois grands contextes qui appellent différentes formes de soutien :

* Élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions ;
* Accélération des transformations structurelles pour le développement durable ; et
* Renforcement de la résilience aux crises et aux chocs.

Considérant que beaucoup des défis planétaires en matière de développement peuvent être surmontés grâce à une croissance économique dynamique, entraînée par des entreprises privées qui créent des emplois, génèrent des rentrées d’impôts et fournissent des biens et des services vitaux au bénéfice des pauvres dans le monde, le PNUD travaille à cette fin avec le secteur privé pour exploiter le pouvoir de transformation au profit des populations désavantagées.

1. **Contexte du projet**

La tenue des élections locales en juin et août 2019, a donné un coup d’accélération au processus de décentralisation au Togo. Les 117 communes, dont 96 sont nouvellement installées, ont un réel besoin d’accompagnement pour asseoir une gouvernance locale solide et un développement local durable et inclusif.

Le projet pilote Décentralisation et localisation des ODD initié par le PNUD et l’UNCDF sous le leadership du Ministère de l’Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales vise à renforcer les capacités des collectivités locales en vue de les rendre à même de conduire efficacement la gouvernance publique locale avec l’implication de tous les citoyens. Il permettra d’une part de fournir aux élus locaux et autres acteurs les connaissances idoines et les outils nécessaires à la gestion locale et d’autre part de les accompagner dans l’élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement ainsi que la construction d’infrastructures socioéconomiques en vue de l’atteinte des ODD. Le projet permettra également de soutenir les initiatives économiques des jeunes et des femmes dans une approche innovante et dans un partenariat solide avec le secteur privé.

A cet égard, il est envisagé de développer et tester un instrument de financement innovant qui permettra d'augmenter les ressources pour le financement local et l’accompagnement d’investissements productifs à travers des Partenariats Publics Privés (PPPs) avec des Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) installées sur les territoires communaux, favorisant ainsi l’entrepreneuriat des femmes et des jeunes et l’animation de la vie économique au niveau local.

#### Objet de l’appel à proposition

Dans le cadre de l’intervention ci-dessus décrite, UNCDF et le PNUD, en partenariat avec le ministère en charge de la décentralisation, cherchent à nouer un partenariat avec un ou plusieurs promoteurs (PME, communes, institutions financières) installées dans l’une des communes ciblées. Ledit partenariat vise à mettre en œuvre des projets devant impacter l’autonomisation économique des femmes et des jeunes tout en générant des retombées pour la commune. Les projets sélectionnés recevront une subvention et de l’assistance technique pour leur mise en œuvre. Les propositions de projets doivent satisfaire les critères suivants :

1. **Promoteur/soumissionnaire**
* La proposition doit être portée par une commune, une PME, une association ou une institution financière.
1. **Situation géographique :**

Le projet doit être situé dans l’une des (5) communes ci-après : Agou 1, Oti 2, Agoenyivé 5, Kozah 2, Lacs 1.

1. **Impact sur l’autonomisation économique des femmes** et/ou des jeunes, **et sur le développement local :**
* Le projet doit générer, directement ou indirectement, des avantages économiques positifs et participera à l’autonomisation économique des femmes et/ou des jeunes, par exemple la création d'emplois, création de revenus stables et durables pour les personnes et les institutions locales, amélioration des conditions de travail y compris le développement du commerce et de l’accès au marché.
1. **Niveau d’innovation et de résilience du projet :**
* le projet comporte des aspects novateurs dans son contexte spécifique ;
* le projet comprend de nouveaux partenariats qui impliquent des promoteurs du secteur privé, les communes et les institutions financières ;
* le projet promeut, teste de nouvelles approches ou méthodologies ;
* le projet prend en compte des mesures d’adaptation ou d’atténuation du changement climatique ;
* le projet fait appel à l’application pratique d’une technologie (digital, mobile money,…).
1. **Etat d’avancement du projet :**
* La priorité sera accordée aux projets existants qui recherchent une expansion/consolidation. Les activités de développement de projet doivent avoir franchi une étape de préfaisabilité allant au-delà d’une note conceptuelle ; c’est-à-dire que les propositions doivent au minimum comprendre un plan d’affaires et un budget détaillé.
1. **Profil institutionnel**
* La priorité sera donnée aux structures/projets :
* ayant un nombre important de femmes et/ou de jeunes impliqués dans la structure organisationnelle et les effectifs, ce qui comprend une représentation féminine au sein du conseil d'administration, de l'équipe de direction et du personnel à temps plein ;
* s’étant explicitement engagés à promouvoir l'égalité des sexes dans l'emploi ;
* ayant pris des engagements explicites en matière de dépenses et de programmes qui renforcent l’égalité des sexes et soutiennent l’avancement des femmes (c’est-à-dire que la formation dispensée en fonction du genre sera considérée comme une valeur ajoutée).
* Les projets de type incubateurs, consistant à accompagner les porteurs de projets en vue de leur bancabilité pourront également être accompagnés.
1. **Equipe de gestion du projet qualifiée :**
* La proposition doit démontrer que l’équipe de gestion proposée possède les compétences techniques nécessaires pour mener à bien le projet.
1. **Conformité :**
* Le respect des lois et règlements du Togo et des normes de performance environnementale et sociale UNDCF/PNUD, y compris les lois du travail, les droits humains (travail et femmes), est indispensable.

Pour cette phase pilote, le montant total de la subvention est fixé à USD 300 000, avec un minimum de subvention de USD 60.000 à 100 000 par projet dans le but de s’assurer d’un impact significatif sur le développement local.

La subvention sera complétée par de l’assistance technique délivrée par les équipes de UNCDF pour accompagner la mise en œuvre et le suivi du projet.

Les modalités de versement de la subvention seront convenues dans un contrat.

#### Ce que UNCDF offre aux porteurs/promoteurs de projets

1. **Soutien au développement de projet :**
* Développement de projets techniques ciblés et soutien financier aux développeurs de projets (par exemple, documentation de projet améliorée, due diligence et structuration financière) ;
* Les documents d’investissement du projet dans un format acceptable pour les banques commerciales et les investisseurs ;
* Renforcement des capacités et assistance technique pour le développement des entreprises, l'amélioration de la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la gestion de la conformité, la gouvernance et la transparence financières, le développement de produits et la création de valeur ajoutée, et le recours accru aux technologies digitales.
1. **Mise en contact des porteurs de projets avec les institutions financières et les investisseurs :**
* Aide aux porteurs de projets à accéder aux financements d’institutions financières et de financement du développement (par exemple, identifier le bon investisseur en fonction du secteur, de la taille et du type de financement requis) et négocier les conditions de prêt avec les bailleurs de fonds potentiels ;
* Pour les projets qualifiés, capital d’amorçage (subventions).
1. **Orientation sensible au genre et aide à la mise en œuvre de l'impact :**
* Soutien à l’élaboration d’un Plan d’affaires sensible au genre, maximisant l’impact pour l’autonomisation économique des femmes au niveau local ;
* Soutien à l'élaboration d'un cadre de suivi concret sur l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes dans le territoire ;
* Soutenir la direction et les entreprises à la mise en place d’une politique d’égalité des sexes dans leur entreprise.

#### Candidatures

Toutes les candidatures doivent être soumises par écrit en français conformément au format présenté en détail ci-dessous. Les candidats doivent utiliser le modèle fourni en annexes avec une lettre d'accompagnement d'une (1) page. La candidature doit être soumise par fichier électronique de format Word, ou PDF, avec une police de caractères Times New Roman de 12 points et une marge de 2,5 cm de chaque côté. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que leur candidature remplisse tous les critères d'éligibilité et de sélection.

1. **Une lettre de candidature officielle (modèle en ANNEXE)**
2. **Présentation de l’entreprise (2 pages max)**

Toute candidature doit comporter les éléments suivants :

1. La date de la candidature ;
2. La dénomination légale de l’organisation candidate ;
3. La date de création ;
4. Le nom, le numéro de téléphone et l’adresse électronique du dirigeant ;
5. Le nom, la fonction, le numéro de téléphone et l’adresse électronique de deux contacts pour la candidature ;
6. L’adresse, le site Internet et l’adresse électronique ;
7. Justification que le candidat remplit les conditions d’éligibilité,
8. Présentation d’une page des activités actuelles du promoteur.
9. **Présentation du projet (10 pages max)**
10. Titre du projet ;
11. Contexte et justification du projet ;
12. Résumé du projet ;
13. Objectifs global et spécifiques du projet ;
14. Résultats et impacts attendus sur l’autonomisation économique des femmes, des jeunes et le développement local ;
15. Structuration du projet et stratégie de mise en œuvre du projet ;
16. Projections financières (plan d’affaires et budget détaillé) et indicateurs de rentabilité.
17. **Calendrier des activités, des indicateurs, leur budget, les livrables et leur date de soumission à UNCDF**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Livrables** | **Indicateurs** |
| Elaboration et validation d’un plan global de mise en œuvre pour chaque projet  | * Document détaillant le plan de mise en œuvre
* (…)
 | * Signature du plan de mise en œuvre du projet
* (…)
 |
| ... | * (…)
 | * (…)
 |
| ... | * (…)
 | * (…)
 |
| Suivi / évaluation des performances | * Fiche projet et rapports périodiques sur les projets financés et leur(s) impact(s)
* (…)
 | * Taux d’exécution du projet
* Revenus additionnels générés par les bénéficiaires
* Nombre de bénéficiaires additionnels
* Nombre de jeunes et de femmes bénéficiaires du projet
* (…)
 |

En dehors des livrables qui seront proposés dans la note méthodologique, les livrables attendus des soumissionnaires dont les propositions auront été retenues sont les suivants :

* un plan d’action et une note méthodologique détaillée actualisée pour le premier mois suivant la signature du contrat ;
* un rapport tous les trimestres ;
* un rapport final.

#### Evaluation

L’évaluation des offres se déroulera ainsi qu’il suit :

* vérification de la soumission de l’ensemble des documents,
* analyse des dossiers de candidatures,
* analyse des propositions de projets,
* analyse du rapport qualité des projets proposés-montant de la subvention demandée,
* analyse de la capacité à mener à bien le projet.

La procédure de sélection pondérera les critères de sélection de la proposition, comme indiqué dans le tableau suivant :

* **Grille de notation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Pondération**  | **Critères** | **Indicateurs** |
| 20% | Expérience | * être établi ou vouloir étendre ses activités dans l’une des communes ciblées ;
* disposer d’expériences de partenariat avec des donneurs, agences de développement, ou institutions de financement
 |
| 10% | Objectifs | * Alignement des objectifs de la structure avec les problématiques de développement économique local inclusif
 |
| 10% | Personnel et gouvernance | * Profil de l’encadrement supérieur et niveau d’expertise
* Qualité de la structure organisationnelle
 |
| 40% | Proposition de mise en œuvre  | * Impact sur l’autonomisation économique des femmes et des jeunes, innovation(s) du projet, durabilité et résilience
* Cohérence du projet dans les priorités de développement local, note méthodologique et plan de travail (y compris le budget détaillé)
* Capacité à fournir l’ensemble des livrables demandés
 |
| 20% | Rapport qualité - prix | * Qualité des projets proposés, leur périmètre et leur impact, rapportés au montant de la subvention demandée
 |

Les offres resteront valables pour un délai de 60 jours.

Les offres sont soumises aux conditions générales du PNUD applicables aux contrats de services institutionnels ou professionnels.

#### Calendrier prévisionnel pour le processus de sélection et la signature

* **17 août 2020 :** lancement de l’appel à propositions ;
* **Semaine du 31 août 2020 :** Rencontre d’information sur l’appel à propositions (veuillez envoyer un mail à cossoba.nanako@uncdf.org copie à elisa.benistant@uncdf.org si vous souhaitez y participer) ;
* **13 septembre 2020 :** date limite de la soumission des propositions ;
* **14 septembre au 17 octobre 2020 :** évaluation des propositions, questions complémentaires et entretiens avec les structures préselectionnées ;
* **Entre le 17 et le 31 octobre 2020 :** contractualisation ;
* **1er novembre** : début des activités.

#### Contact

Cossoba NANAKO, Chargé de Programme UNCDF

cossoba.nanako@uncdf.org copie à elisa.benistant@uncdf.org

1. **Adresse de soumission**

Les soumissions sont à envoyer à : bidsuncdf.wca@uncdf.org le 13 septembre 2020 au plus tard.

**ANNEXE : Canevas pour la lettre de candidature**

**[Insérer : Emplacement]**

**[Insérer : Date]**

 **À : Madame Christel Alvergne, Coordonnatrice du Bureau Régional, UNCDF**

Nous, soussignés, *[insérer : nom]* sommes candidat(s) pour l’activité  **«Financement des PMEs/PPPs à potentiel d’autonomisation économique des femmes et des jeunes dans le cadre du projet Décentralisation et Territorialisation des ODD»** conformément à votre appel de votre Appel à Proposition en date du *[insérer : date].*

Nous déclarons par la présente que :

1. Toutes les informations et déclarations faites dans la présente demande sont véridiques et nous acceptons que toute fausse déclaration contenue dans celle-ci puisse entraîner notre disqualification ; et
2. Nous n'avons aucune faillite en suspens ou litige en cours ou toute action en justice qui pourrait nuire à notre activité.

Nous comprenons parfaitement et reconnaissons que UNCDF n'est pas tenu de retenir cette demande, que nous supporterons tous les coûts associés à sa préparation et soumission et que UNCDF ne sera, en aucun cas, responsable de ces coûts, indépendamment de la conduite ou des résultats l'évaluation.

Nous restons à votre disposition,

Cordialement,

Signature autorisée [En entier et initiales] :

Nom et titre du signataire :

Nom de l’institution :

Détails du contact :

[Veuillez marquer cette lettre avec votre sceau corporatif, si disponible]